

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

PAT : les réalisations du pivot économique

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

AU lendemain du séminaire-bilan présidé la semaine écoulée par la présidente du Comité d'orientation stratégique du Plan d'accélération de la transformation (PAT), Rose Christiane Ossouka Raponda, les ministres de la Fonction publique, Madeleine Berre, du Pétrole, du Gaz et des Mines, Vincent de Paul Massassa, de l'Agriculture et de la Pêche, Biendi Maganga Moussavou, et le ministre délégué aux Eaux et forêts, Charles Mve Ellah, se sont entretenus hier avec la presse nationale. Objectif de la rencontre : présenter les avancées et les ré-

alisations du PAT s'agissant de son pivot économique, notamment l'ensemble des réformes réglementaires. Ce rendez-vous avec les médias a ainsi permis aux membres du gouvernement de faire le point sur les différents secteurs prioritaires. En ce qui concerne le secteur du pétrole et du gaz, Vincent de Paul Massassa a indiqué que "l'activité pétrolière dans notre pays est une source de recettes. Tout ce qui est recherché vise à accroître le bien-être des populations gabonaises. Le but est de ralentir la chute de la production pétrolière tout en mettant en place un cadre réglementaire et fiscal adapté. Concernant la transition énergétique, l'objectif



Les membres du gouvernement durant l'échange avec la presse, hier.

est de s'arrimer aux standards internationaux en construisant les infrastructures adéquates". Au sujet de la filière forêt/bois, Charles Mve Ellah a expliqué que "grâce aux réformes initiées, nous avons pu créer 15 000 emplois, malgré le contexte de crise

sanitaire. Nous avons également mis sur pied un instrument qui nous permet d'identifier tous les exploitants de nos forêts". Enfin, sur le secteur de la pêche, Biendi Maganga Moussavou a rappelé que " nous avons réussi à avoir 75 000 hectares de par-

celles agricoles qui sont en cours d'exploitation. Il est de notre responsabilité de former des jeunes aux métiers de la pêche. C'est pour cette raison que 2 600 jeunes seront formés sur 5 ans à compter de ce mois de mars".

Cémac : le budget 2022 arrêté à 94,2 milliards de francs

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LE président de la Commission de la Cémac, le Pr Daniel Ona Ondo, a présidé dernièrement à Yaoundé, la cérémonie officielle d'ouverture du Conseil des ministres de l'UEAC, consacrée à l'examen du projet de budget de la Communauté, exercice 2022.

Dans un contexte marqué par une timide reprise de la croissance mondiale après les affres de la Covid-19, les prévisions budgétaires de la commission ont été arrêtées en ressources et en charges à la somme de 94, 2 milliards de francs contre 89,2 milliards de francs FCFA en 2021. Soit une hausse de 5,59%. Celle-ci s'explique notamment par la prise en compte des indemnités de fin de mandat de différents responsables des institutions communautaires. Également, par la prévision de l'apurement de la dette due à l'Union européenne d'un montant de 1,3

milliard de francs.

En matière de ressources, les prévisions de financement par la Taxe communautaire d'intégration (TCI) sont estimées à 64,4 milliards de francs dont 28,5 milliards de francs au titre des arriérés. Les prévisions de TCI courante à recouvrer en 2022 sont donc estimées à 35,8 milliards de francs en dépit de son potentiel évalué à 97,31 milliards de FCFA sur la base du volume attendu des importations dans la zone Cémac.

" Bien évidemment, l'atteinte de ce niveau de recouvrement ne pourra être possible qu'à la faveur d'un changement notable de paradigmes des autorités financières des Etats membres pour une libération intégrale de la TCI collectée. En matière des charges, les prévisions sont en baisse car elles intègrent les réductions effectuées sur les charges de fonctionnement des institutions communautaires ", a souligné Daniel Ona Ondo.

Construction bientôt d'une centrale solaire

GMNN
Libreville/Gabon

DÉFINIR les conditions générales de réalisation d'un projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 120 MW. Tel est l'objet de la convention signée mercredi entre le gouvernement et l'investisseur Solen Gabon. Une entreprise spécialisée dans la construction de centrales solaires en Afrique basée à Dubaï avec des filières en Afrique, notamment au Gabon. Accompagné de ses collègues du Budget et de l'Économie, le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Alain-Claude Bilie-By-Nze a présidé le protocole de signature. Quant à Solen Gabon, elle était représentée par son directeur général, Praveen Pai.

Ledit projet consiste en la conception, le financement, la construction, la détention, l'exploitation et la mainte-



Le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Alain-Claude Bilie-By-Nze et le directeur de Solen Gabon, Praveen Pai, présentant la convention.

nance d'une unité et de moyens de production d'énergie solaire photovoltaïque. La centrale sera construite en deux phases de 60 MW chacune. Il est prévu que les travaux débutent sous peu pour une durée de 15 mois

et une livraison en juin 2023. Le site du projet est situé à environ 16 kilomètres au sud-ouest de la ville de Ntoum et s'étend sur 251 hectares, sur un terrain identifié pour le développement de la centrale solaire.